

En Guyane comme à Mayotte, Les conséquences perverses du droit du sol

Je viens de lire le sujet de Alain Maillard intitulé : " Mayotte, un nouveau Lampedusa français, à cause de l'irresponsabilité de nos gouvernants..." Je partage entièrement les propos que tient A. Maillard et puis apporter mon témoignage pour ce qui concerne la Guyane "française" dans la mesure où je vécus, la réalité de la vie quotidienne en Guyane pendant la dernière dizaine de mes dernières années d'enseignant avant d'avoir droit à ma retraite...

"Un nouveau Lampedusa français", compte tenu des derniers évènements, me paraît approprié...mais nombre de nos concitoyens ne savent pas ce qui se passe en Guyane depuis au moins deux décennies... J'ai parcouru le territoire de la Guyane pendant toutes ces années, (de 1993 à 2002) du Nord au Sud et d' Est en Ouest, car j'étais chargé d'effectuer le remplacement de collègues instituteurs qui devaient participer à des stages sur Cayenne... Que ce soit sur l' Oyapock (fleuve "frontière" entre la Guyane et le Brésil sud et ouest de la Guyane) ou sur le Maroni (fleuve frontière entre la Guyane et le Brésil nord et le Surinam – ex colonie hollandaise) en "pays indien" ou noir "djuka" ou "paramaka" ou "saramaka" ou "boni" de Maripasoula, j'ai tenté d'apporter la bonne parole de notre institution à ces "français" de Guyane...

Compte -tenu de mon expérience (20 ans d'exercice à tous les niveaux lorsque je suis arrivé en Guyane) de la faculté d'adaptation (fruit de ma trajectoire) j'ai aussi essayé d'apporter à mes jeunes collègues mon aide, allant de quelques conseils jusqu'à quelques bonnes bouteilles de bon vin qui remontent le moral lorsque l'on se trouve isolé de tout et que l'on ne compte que sur les prochains congés scolaires pour pouvoir renouer avec un minimum de vie sociale en rapport avec

ce qui est notre culture, notre essence, notre éducation, notre culture...

Je peux témoigner, écrits à l'appui, qu'au nom de l'exigence qu'impose le départ de la fusée Ariane, fleuron européen de notre vitrine dans l'univers médiatico-politique, tout ce qui pouvait édulcorer l'image de notre République Française était, est encore aujourd'hui, passé sous silence car il s'agit toujours de la bien-pensance... du politiquement correct... : "*Pourvu que la fusée parte à l'heure !*"

Si j'évoque cela, c'est évidemment par rapport à l'actualité, à ce que nous vivons aujourd'hui, par rapport à ce que l'on nous fait voir et ce qui est, effectivement...

Toujours est-il que la contribution de A. Maillard traite du même fait que celui de la Guyane dite française... qui est déjà un département français à part entière...

Je développerai ce sujet qui me tient à coeur prochainement... Le point commun entre la Guyane et Mayotte est ici la voie d'accès à la nationalité française d'enfants nés sur le territoire français, ou considéré comme tel, au nom du droit du sol... En Guyane, c'est du Surinam, majoritairement, que viennent les nouveaux nés... Bien que la France, consciente qu'il fallait juguler l'afflux du Surinam, ait initié la construction de maternités au Surinam, cela ne permit pas de réguler les flux de cette immigration dont le but est, de toute évidence, de bénéficier des aides, comme le souligne A. Maillard pour Mayotte, que notre système social humaniste accorde encore aujourd'hui, mais jusqu'à quand (?) aux démunis...

Notre éducation judéo-chrétienne doublée de la conscience humaniste que nous partageons pour une grande part d'entre nous s'exprime dans le partage, et les valeurs de notre République... Cependant, dans la mesure où notre engagement met en grave danger la pérennité de ces valeurs, nous sommes en devoir de nous interroger sur le fait que, soit nous prenons des mesures pour juguler la démesure mettant en péril notre modèle social (et la demande d'accès à ce modèle prouve qu'il est une valeur sûre), soit nous sombrons avec le navire dont

le nombre de passagers a fait passer l'eau par dessus bords. Ce qui est particulièrement préoccupant, concernant Mayotte, est lié à l'entrisme de l'islam dans notre sphère...95% de la population de Mayotte est musulmane...ancestralement attachée à la polygamie... Dans la mesure où il est parfaitement légal que tous les français puissent changer de département, cela constitue un vecteur supplémentaire pour que Allah puisse venir faire la pige à Dieu... Mais, comme ce sont de bons potes, pas de soucis !

Jean-Bernard CHAUVIN